

Conseil Supérieur de l'Education du 11 avril 2012

Le cahier des charges de la « mastérisation » repoussé au CSE

C'est un vote sans appel que le Conseil Supérieur de l'Education a émis hier en rejetant le cahier des charges de la formation des maîtres par 51 voix contre, 0 pour, 0 abstention et 0 refus de vote.

Ce vote « contre » vient après celui du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La FNEC FP – FO se félicite de ces résultats qui confirment, s'il le fallait, que la « mastérisation » de la formation est rejetée par les étudiants, les lauréats aux concours et par l'ensemble des personnels.

Plus que jamais, la « mastérisation » doit être abandonnée. La responsabilité du ministère est engagée. Il ne peut plus ignorer cette exigence.

Montreuil, le jeudi 12 avril 2012